

# LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 279 - MONTRÉAL, LES SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 DÉCEMBRE 1997 - 6 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ



**LES ARTS**  
Le banc d'essai  
du cinéma d'auteur,  
page B 1



**FORMES**  
Lofts et la  
demande à Toronto,  
page B 12

**LES ACTUALITÉS**  
Le général Dallaire  
sévèrement blâmé par  
les Belges, page A 5



**LIVRES**  
Rober Racine ou la  
célébration des sens,  
page D 1

**PERSPECTIVES**

## Comédie d'erreurs

La période de questions du 27 novembre à l'Assemblée nationale est sans doute celle qui passera à l'histoire. Elle a donné la toute première occasion à l'opposition libérale de réussir un jeu blanc en pratiquant «la trappe» qui a fait trébucher le gouvernement.

L'affaire de la divulgation de renseignements personnels impliquant le bureau du premier ministre démontre toutefois qu'aucun match de notre sport national ne saurait nous offrir une série d'entourloupettes aussi bien «emberlificotée». Même le grand Jean Béliveau, à ses pires heures de patineur, n'aurait pu imiter ce jeu décousu, cette comédie d'erreurs.

En deux ans, jamais le gouvernement Bouchard n'aura aussi mal paru à l'Assemblée nationale, pris de court d'une telle façon qu'il a dû improviser en créant confusion par-dessus imprécisions. En prélude aux allégations de violation du secret fiscal concernant le bureau du premier ministre, deux membres du conseil des ministres ont dû user de tout leur talent de patineur pour éviter le pire. Après avoir parlé trop vite de cas isolés en Chambre, Rita Dionne-Marsolais et Guy Chevette ont convoqué la presse pour leur annoncer la vérité vraie: le congédiement de fonctionnaires du Revenu et d'Hydro-Québec.

Assistant à cette ouverture en mode tragicomique, un journaliste, qui possédait de savoureuses informations du même ordre, y va d'allégations de violation du secret fiscal impliquant le cabinet du premier ministre. M. Bouchard s'empresse de nier son implication, tout en demandant une enquête au ministère du Revenu sur le «litige» opposant un député du Bloc au fisc.

L'enquête est complétée dès le lendemain. Le jour suivant, la sous-ministre du Revenu, Nicole Malo, admet en conférence de presse que si l'ancien chef de cabinet bloquiste, André Néron, dit la vérité sur le fait qu'il aurait été mis au courant des «retards» de paiement d'impôt d'un député, il s'agit d'une divulgation de renseignements confidentiels. Les enquêteurs du Revenu n'ont pas daigné parler aux principaux intéressés, Charles Chevette et André Néron, mais l'enquête conclut que «rien n'indique que des informations confidentielles aient été communiquées à M. Charles Chevette».

Le même jour, le premier ministre Bouchard «invite» la Commission d'accès à l'information à trancher le débat en faisant enquête. Dans sa lettre au président de la CAI, M. Bouchard lance clairement une invitation. Mais à l'Assemblée nationale, il s'est échappé à deux reprises sur l'aspect «obligé» de sa requête en déclarant: «J'ai décidé ce matin de confier un mandat particulier à la Commission d'accès à l'information, un mandat d'enquête sur cette question», et «la Commission d'accès à l'information est une instance qui a été investie de pouvoirs tout à fait spéciaux. C'est pour ça que nous l'avons nommée.»

Les libéraux en profitent pour dénoncer l'illégalité d'une telle enquête puisque la CAI, comme commission indépendante, doit décider elle-même des mandats qu'elle entreprend. En outre, souligne l'opposition lors de la désormais célèbre période de questions du 27 novembre, l'article 69 de la Loi sur le ministère du Revenu empêche tout fonctionnaire de ce ministère de témoigner lors d'une enquête traitant de renseignements confidentiels. Sans trouver le jour même de réponse plus convaincante, ce qu'il fait pourtant la très grande majorité du temps, que celle d'«avocasseries», le premier ministre Bouchard indiquera le lendemain que la CAI n'est pas liée à l'article 69 et qu'elle a donc pleins pouvoirs.

Se sentant sans doute investi de tous ces pouvoirs, le procureur de la CAI, Marc Bergeron, a déclaré cette semaine qu'il y avait bel et bien eu violation du secret fiscal avant même le début de l'enquête. S'apercevant de son erreur, l'avocat a tenu à rencontrer la presse le lendemain matin pour expliquer que l'enquête devra tout de même prouver ce manquement à la loi. Ouf...

Tous ces revirements de situation et ces mises au point mal improvisées, ces affirmations vigoureuses suivies d'adoucissements de ton, démontrent le peu de connaissance qu'ont encore les élus de la question des renseignements confidentiels.

Prise à partie avant, pendant et probablement après ces événements, la CAI voit ici un moyen de retaper une image diminuée par des moyens réduits, des critiques sévères au sujet de sa compétence en matière d'enquête et la menace d'une fusion avec la Commission des droits de la personne.

Il est rassurant de constater que la CAI n'a pas eu peur de s'opposer maintes fois au gouvernement au cours des ans sur les dossiers du Revenu, notamment, mais on ne peut affirmer par contre que la cohérence de ses jugements représente son point fort depuis quelque temps. En acceptant cette enquête, la Commission d'accès à l'information joue quitte ou double avec son propre avenir.

**MÉTÉO**  
Montréal: Faible neige intermittente. Max: 0 Min: -4  
Québec: De 10 à 15 cm de neige. Max: -1 Min: -3  
Détails, page C 3

**INDEX**  
Agenda..... B 10 Livres..... D 1  
Annonces..... C 10 Le monde..... A 8  
Les Arts..... B 1 Les sports..... C 12  
Avis publics..... C 9 Montréal..... A 3  
Économie..... C 1 Mots croisés..... C 11  
Éditorial..... A 10 Politique..... A 6  
www.ledevoir.com

Commandite d'événements sportifs et culturels

## Imperial Tobacco reprend ses billes

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

La réglementation afférente à l'application de la loi anti-tabac tardant à être composée, la compagnie Imperial Tobacco a décidé de mettre un terme définitif à la commandite d'événements sportifs et culturels à compter d'octobre 1998.

Porte-parole de cette compagnie propriétaire du holding montréalais Imasco, Michel Descôteaux a indiqué qu'une lettre avait été envoyée ces jours-ci à tous les dirigeants du

Grand Prix du Canada de Formule 1, des Internationaux de tennis du Canada, du Festival de jazz de Montréal, du Festival d'été de Québec et d'autres événements qui se tiennent à travers le pays.

Au cours d'un entretien, M. Descôteaux a souligné que le temps nécessaire à la confection comme à l'application du plan stratégique d'Imperial Tobacco pour les prochaines années ne permettait pas d'attendre encore quelques semaines ou quelques mois après les autorités fédérales. Selon les propos tenus par le porte-parole d'Imperial Tobacco, il n'était évidemment plus possible de pla-

nifier quoi que ce soit en matière de marketing en composant avec une inconnue, soit, en l'occurrence, les obligations réglementaires.

On se rappellera qu'à la veille du déclenchement des dernières élections fédérales, le ministre de la Santé de l'époque, David Dingwall, s'était engagé à assouplir la loi par l'entremise d'un amendement afin d'assurer notamment la tenue du Grand Prix automobile en sol canadien. Plus récemment, en octobre dernier, Allan Rock,

VOIR PAGE A 12: COMMANDITE

## L'espérance folle



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

SI LES MÉDECINS sans frontières soignent les blessures physiques, les Clowns sans frontières s'appliquent, eux, à guérir les blessures morales que subissent les enfants de la guerre. Le clown Dézo, alias Jean-Pierre Desaulniers, Claire Alexis-Turcot et France Dansereau reviennent d'un séjour en Bosnie-Herzégovine.

## Des clowns sans frontières

Des saltimbanques québécois reviennent d'une mission de cinq semaines auprès d'enfants bosniaques victimes de la guerre

Ils ont survécu à une guerre innommable, plongeant dès l'enfance en plein cœur d'un drame fou. Petits adultes à peine nés, les enfants de Bosnie-Herzégovine ont déjà sur les bras un pays à reconstruire, un lot d'horreurs à oublier. Partie à leur rencontre, l'équipe québécoise des Clowns sans frontières a tenté d'offrir à cette jeunesse quelques heures d'insouciance et de douce folie.

fants, ce sont les héros de la guerre. Ils y ont laissé leur enfance. Et ce sont eux qui devront vivre avec ses conséquences», lance le clown Dézo, de retour d'un séjour de cinq semaines dans ce pays dévasté.

«Le problème dans un pays où il y a beaucoup de personnes déplacées par la guerre, c'est qu'à un moment donné, il faut que les gens retournent d'où ils viennent», peu importe l'état dans lequel cet endroit se trouve, dit France Dansereau, femme de théâtre qui arrive aussi de tournée, avec le clown Dézo, alias Jean-Pierre Desaulniers, et Claire Alexis Turcot, étudiante à l'École de cirque de Québec.

Avec seulement quelques mots d'usage de serbo-croate, des valises pleines de nez rouges à distribuer aux enfants, du matériel pour construire de gigantesques dragons de papier, des marionnettes, des percussions faites d'objets recyclés et des instruments de musique pour mener des parades, ils ont voulu faire vivre quelques instants de bonheur à des classes surpeuplées.

C'est «une goutte d'eau» dans la mer, reconnaît France Dansereau, car plusieurs de ces enfants ne se remettent probablement jamais du traumatisme vécu durant la guerre. Mais le merveilleux, c'était «durant les ateliers, dans les classes, lorsqu'on arrivait à oublier complètement la désolation qui régnait à l'extérieur», dit Dézo.

L'équipe de Clowns sans frontières a fait la tournée de la Bosnie à l'invitation de quelques artistes des groupes

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

À Sarajevo, à la limite de la zone autrefois occupée par les Serbes, une école a été complètement détruite au début des hostilités. Dès lors, les enfants ont étudié dans des caves d'immeubles. Avec leur professeur, ils ont écrit des lettres et fait des dessins qu'ils ont envoyés à un organisme religieux pour avoir une nouvelle école. Aujourd'hui, cette école, que Clowns sans frontières a visitée, est reconstruite sur le site de l'ancienne école. Mais si le chemin qui y mène est sécuritaire, l'école est entourée d'un terrain miné. Et depuis la fin des hostilités, quinze enfants ont sauté sur ces mines.

«Comme me disait un directeur d'école de Bosnie: "Les en-

VOIR PAGE A 12: CLOWNS

## Ultimatum aux municipalités

Lucien Bouchard reporte au 30 janvier l'adoption d'une loi spéciale pour clore les négociations entre les municipalités et les syndicats sur la récupération de 6 % des coûts de la main-d'œuvre.



Nos informations, page A 6

## Effet de serre

## Le «camion léger», dangereux pollueur

Comme l'automobile devient plus économique en raison des progrès accomplis dans le domaine de la carburation et des dispositifs antipollution, on roule davantage en Amérique, l'essence étant relativement moins chère aujourd'hui qu'au début des années 70! Cette tendance a été accentuée par le fait que les fabricants nord-américains ont réussi à soustraire aux normes sur la consommation d'essence des automobiles près de la moitié des ventes actuelles de véhicules destinés à un usage personnel.

LOUIS-GILLES FRANÇEUR  
LE DEVOIR

L'augmentation incontrôlée des ventes de lourds véhicules tout-terrains, de quatre-quatre, «quadtracs», etc., ainsi que de fourgonnettes et de camions légers, au Canada comme aux États-Unis, constitue un frein méconnu et important dans la lutte contre le réchauffement de la planète car ces véhicules seront, au cours de la prochaine décennie, la source de gaz à effet de serre qui augmentera le plus rapidement de toutes les sources connues.

Au dernier décompte de la firme Desrosiers Automotive Consultants, de Richmond Hill, en Ontario, 45 % de tous les véhicules vendus au Canada en 1997 étaient des quatre-quatre, des fourgonnettes ou des camionnettes, soit la catégorie dite des «camions légers».

D'ici quelques années, indique Rhea Banergee, directrice des publications chez Desrosiers Automotive, les ventes de «camions légers», de gros véhicules personnels qui échappent aux normes de consommation d'essence

VOIR PAGE A 12: «CAMION LÉGER»

## Éducation

## Le retour de la discipline?

L'époque où la discipline se résumait à une vigoureuse taloche sur les doigts ou, pour certains zélés, à cette bonne vieille «strap» est révolue. Les éducateurs sont devenus des psychologues et les enfants ne sont plus brimés inutilement. Cela dit, après le laxisme qui a succédé à ces aveuglements, les écoles cherchent aujourd'hui à resserrer l'encadrement des enfants.

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Midi. Comme dans des centaines d'écoles secondaires du Québec, les élèves quittent précipitamment les classes, par abondantes grappes. Mais ici, à la polyvalente Le Carrefour, à Varennes, un calme relatif règne. Les élèves se dirigent vers la cafétéria, en empruntant des corridors jalonnés de professeurs surveillants.

Le nouveau directeur, Michel Saint-Amant, une dynamo que la rectitude politique laisse froid, dit ce qu'il pense, parle aux parents entre quatre yeux et tient son bout lorsque les élèves (de niveau secondaire 1, 2 et 3) ignorent les règlements.

Il n'est pas le seul. De nombreuses écoles à travers la province ont remis les retenues à l'ordre du jour et interviennent auprès des parents dès la première «infraction». Les retards ne sont plus tolérés, la circulation dans les corridors se fait en silence et du bon côté, la tenue vestimentaire (au secondaire) est scrutée à la loupe, bref, de

VOIR PAGE A 12: DISCIPLINE

